

Article sur la mort de Maria Vérone, paru dans
l'Aurore, le 24 mai 1938

MARIA VÉRONÉ

C'est avec une grande douleur que nous apprenons la mort, survenue hier de notre excellente amie et collaboratrice Maria Vérone.

Notre chagrin sera ressenti par tous les lecteurs de ce journal, qui appréciaient si justement ses articles documentés et vigoureux.

Il ne sera pas ressenti moins vivement au Palais de Justice et dans tous les milieux démocratiques et féministes.

Maria Vérone avait, dans sa jeunesse, appartenu à l'enseignement. Puis elle avait préparé sa licence en droit et elle s'était fait inscrire au Barreau de Paris en 1907. C'est dire qu'elle fut l'une des premières femmes exerçant la profession d'avocat.

Elle la pratiquait avec la plus grande conscience et la plus haute dignité, et aussi avec autant de générosité que de talent. Non seulement elle connaissait à fond les Codes, les procédures et la jurisprudence, mais elle apportait à la défense des causes qui lui étaient confiées une éloquence sobre, claire et précise qu'à la barre de la Cour d'assises ou à celle des tribunaux, magistrats et jurés appréciaient également.

Depuis ses débuts au Palais, le nombre des avocates a singulièrement augmenté. Elles étaient une douzaine il y a trente ans ; elles sont plus de trois cents aujourd'hui. Ce n'est point méconnaître ni mésestimer les nouvelles venues que dire que Maria Vérone demeurait parmi toutes au tout premier rang et qu'à toutes, par sa conscience professionnelle et sa science juridique, elle peut servir d'exemple.

Mais le Barreau ne suffisait point à l'activité chaleureuse de Maria Vérone. Toute jeune, elle s'était donnée à la cause de la libre-pensée, à celle du socialisme et de l'émancipation féminine, que sa raison ne séparait pas ; toute sa vie, elle y est demeurée fidèle.

Que de conférences elle a données sur les divers points du territoire, à combien de manifestations elle s'est associée pour répandre, pour faire connaître et partager les idées qui lui étaient chères ! La propagande entre-

prise il y a une quarantaine d'années était moins aisée qu'aujourd'hui où la lumière a pénétré un peu partout, et Maria Vérone éprouva, à certaines heures, l'ignorance et l'hostilité des milieux réactionnaires.

Féministe, elle l'était résolument ; mais elle ne l'était point à la manière de certaines bourgeoises huppées qui font du féminisme comme une manière de sport et qui cherchent dans la cause de la femme l'occasion de satisfaire leurs petites vanités.

Maria Vérone voulait qu'en matière civile, comme en matière économique et sociale, la femme possède des droits égaux à ceux de l'homme ; elle voulait que l'ouvrière ne soit pas, par l'effet d'un salaire réduit, retournée contre l'homme comme concurrente au rabais ; elle voulait que la femme française pût, comme la femme de maints pays européens, se rendre au scrutin et avoir place dans les assemblées parlementaires. Dans son amour-propre de Française et de républicaine, elle souffrait de la situation humiliée qui est encore réservée à la femme dans un pays qui est la terre classique de la République et la patrie des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Au fait, la présence à la Chambre d'une femme comme Maria Vérone n'eût-elle point honoré la tribune ?...

La rédaction de l'Œuvre s'associe au deuil de tous les siens. Nous adressons à son mari, notre excellent camarade Georges Lhermitte, l'expression de nos condoléances les plus sincères et les plus émuës.

Alexandre ZEVAES.

**Le Conseil général
de la Seine
a visité les travaux
routiers effectués
dans la banlieue nord
et ouest de Paris**